



Compte rendu du Conseil de Quartier de Clagny-Glatigny Séance du lundi 6 avril 2009

Présents :

Mesdames et Messieurs: **BENHAMED, BERREBI, BERTAUD du CHAZAUD, BOUQUET** (Présidente du Conseil de Quartier), **CREUZOT, DAVENE, de BAYNAST, de SORBIER de POUGNADORESSE, DECAIX, d'HALLUIN, GATTI, HONGRE-BOYELDIEU, JACQUEMIN, KOUYOUMDJIAN, LAVASTE, LEHERISSEL, LOUMEAU, MADANI, MASSON** (Vice-président du Conseil de Quartier), **PERRIN Brigitte, PERRIN Cécile, RIBOUD, SAUVÉ, SIAUD, TYRBAS, VICARIOT.**

Invités :

Madame Marie SENERS (Présidente du Conseil de Quartier Notre-Dame), **Messieurs Michel SAPORTA** (Maire Adjoint) et **Bruno KHALBI** (Directeur par intérim de la Maison de Quartier Clagny-Glatigny).

I - Rappel des principes de fonctionnement du Conseil de Quartier

- Détails dans la charte distribuée le 5 février
- Le Conseil de Quartier est une instance consultative et non décisionnaire
- Le travail du Conseil doit se faire dans un esprit constructif

II - Nomination du secrétaire de séance : B. Sauvé

III – Approbation du CR la réunion précédente (5 février 2009) : à l'unanimité

IV – Traitement provisoire de la tôle ondulée sur le gymnase Richard Mique

- Poser un panneau décoratif pour cacher le chantier
- Panneau réalisé par fixation de plaques de bois, peintes par les enfants des écoles primaires / maternelles du quartier et de la maison de quartier (thèmes : sport, maison de quartier) puis imperméabilisées.

V – Reconstruction du gymnase Richard Mique (*intervention de M. Saporta*)

- Périmètre du nouveau projet :
 - Reconstruction d'un gymnase à l'identique (600 m²).
 - Ajout d'une salle polyvalente de 250 m² pour activités culturelles et d'annexes (hall d'accueil, salle professeurs).
- Le cabinet d'architecte sélectionné viendra présenter son projet au Conseil de Quartier, avant finalisation du dossier de permis de construire.
- Contexte de la reconstruction de ce gymnase :
 - Intégration dans l'environnement actuel
 - Avoir en cible la construction ultérieure d'un nouveau bâtiment à la place de la Maison de Quartier actuelle, dont le rez-de-chaussée serait la nouvelle Maison de Quartier et dont les étages seraient des logements pour personnes âgées à mobilité réduite (en remplacement de ce qui avait été envisagé près de l'intersection Richard Mique / La Bruyère)

VI – Point sur l'installation d'antennes

- Bâtiments concernés : chapelle Saint-Joseph de Glatigny (ex-Capucins), située juste en face du bureau de poste de Glatigny, et maison Sainte-Marie, située au carrefour Parc de Clagny / Villeneuve l'Etang.
- Action engagée par la Mairie : la Ville ayant perdu devant le Tribunal administratif et a décidé de ne pas aller en appel, compte tenu du risque financier associé. La Ville de Versailles ne s'est donc opposée à la Déclaration Préalable.
- Il appartient au Propriétaire des bâtiments (Diocèse de Versailles) de prendre une décision sur la suite à donner.
- Associations de quartier :
 - Association des habitants de Glatigny (AHG) : l'AG du 28 mars a décidé de ne pas accompagner les riverains qui attaqueraient éventuellement l'opérateur
 - Association des habitants de Clagny : le sujet sera évoqué lors de l'AG prévue prochainement
 - Association des riverains Etats-Unis et Pershing : pas de commentaire particulier

VII – Restitution des travaux des Commissions

- Deux réunions ont eu lieu depuis le dernier Conseil de Quartier :
 - Circulation – Transport le 10 mars
 - Aménagement – Cadre de Vie le 17 mars
- Les points identifiés ont été inclus dans le "*Tableau de suivi des observations et propositions du Conseil de Quartier et des Commissions de travail Clagny-Glatigny*" (= "*Tableau de suivi*"), voir § VIII.

VIII – Suivi des observations et propositions

- Satisfaction des membres du Conseil sur la qualité et la complétude du "*Tableau de suivi*", diffusé par courriel le 3 avril.
- Revue et mise à jour en séance de tous les points listés dans le "*Tableau de suivi*".
- 23 nouvelles questions, propositions ou actions à engager ont été identifiées et intégrées dans le tableau de suivi. Elles recouvrent notamment les observations suivantes :
 - Renforcement de la sécurité à la sortie des Ecoles Pershing et Richard Mique : présence d'un agent aux entrées et sorties d'Ecole, modification des aménagements de voirie
 - Demande de remise à plat des relations avec Phebus et notamment d'ouvrir une discussion sur la taille des bus actuels inadaptée aux contraintes du quartier
- Nouvelle version du "*Tableau de suivi*" diffusée avec ce compte rendu.

IX – Autres points

- Les permanences à la Maison de Quartier auront lieu les samedis 11 avril, 9 mai et 13 juin de 10h00 à 12h00
- Mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil de Quartier la demande de restitution de places de parking rue du Maréchal de Lattre
- M. Jacotin, Président de l'Association des Habitants de Richard Mique sera invité dans le cadre du prochain Conseil de Quartier à présenter la demande de fermeture du passage situé dans le prolongement du passage Lescot
- A l'unanimité, le Conseil de Quartier est d'accord pour que soit proposé à M. Claude Casal d'être le "réfèrent sécurité" du Conseil de Quartier

- Une visite spécifique du Bassin de Picardie sera organisée pour les membres du Conseil de Quartier au début du mois de juin (deux dates seront programmées : l'une en semaine et l'autre un samedi)

X – Planning des prochaines réunions

- Mardi 28 avril, 20h30, Maison de Quartier CG : 1^e réunion Commission Urbanisme et Patrimoine
- Mardi 12 mai, 20h30, Maison de Quartier CG : 1^e réunion Commission Animation et Culture
- Mardi 26 mai, 20h30, Maison de Quartier CG : 2^e réunion Commission Circulation et Transport

- Lundi 8 juin, 20h30, Maison de Quartier CG : 2^e réunion Commission Aménagement et Cadre de Vie
- Lundi 15 juin, 20h30, Maison de Quartier CG : 3^e réunion du Conseil de Quartier

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

§§§§

NOTE (hors réunion) : merci à chaque membre du Conseil de Quartier de ne pas oublier de transmettre à la Présidente et au Vice-président, les informations suivantes en format électronique : nom / prénom, coordonnées postales / téléphoniques + courriel, âge, profession et une photo